

Antony, le 14 octobre 2008

Madame, Monsieur le conseiller communautaire,

A l'occasion des dernières élections municipales, nous vous avons adressé un questionnaire pour connaître votre position concernant le devenir de la Résidence Universitaire d'Antony. Vos réponses témoignent de votre intérêt pour la résidence universitaire et sa double vocation nationale et internationale, mais soulignent l'impossibilité pour la CAHB de porter à elle seule le financement d'une indispensable réhabilitation.

Cependant, la majorité actuelle est loin de partager la même opinion et manifeste clairement le souhait de destruction de la structure actuelle pour la remplacer par de petites unités qui seraient disséminées sur le territoire départemental, en lieu et place des pavillons actuels ; ceci n'augmenterait pas le nombre de chambres, voire le réduirait et ne résoudrait en rien les difficultés de logement social étudiant en région parisienne.

Or il n'est pas acceptable, dans un contexte de pénurie de logements sociaux étudiants, de détruire des bâtiments qui pourraient continuer à loger des étudiants de façon satisfaisante et à un coût raisonnable. La réhabilitation est également la solution préconisée par le rapport Anciaux et elle seule permettrait de préserver la capacité d'accueil sans augmentation importante des loyers

Comme vous le savez, la résidence a, de plus, des atouts indiscutables : elle est bien desservie par les transports en commun, sa position permet l'accès aisé aux établissements d'enseignement supérieur de Paris et de la banlieue et elle possède des infrastructures intéressantes : centre médical, locaux d'accueil pour des groupes d'études, restaurant, salle de spectacles, équipements sportifs, école maternelle. Tout ceci permet aux étudiants de poursuivre leur cursus dans de bonnes conditions, avec la possibilité de travailler en groupes et d'être aidés dans leurs études.

Aujourd'hui la situation de la résidence impose des mesures d'urgence et l'incendie qui s'est déclaré vendredi 3 octobre dans un bloc de chambres du pavillon A, confirme la nécessité d'entreprendre immédiatement des travaux de rénovation et de mise aux normes.

C'est pourquoi nous vous demandons d'apporter votre soutien à la réalisation de ces travaux et dans un deuxième temps à un projet global de « sauvetage » de la cité, ce qui suppose la recherche des moyens financiers indispensables à ce programme, et de défendre ces options au sein de la Communauté d'Agglomération

Nous vous remercions de votre attention et sommes prêts à vous rencontrer si vous souhaitez un échange de points de vue.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Conseiller communautaire, l'expression de nos sentiments les meilleurs

Marie-Jo Weil-Ehrhard
Présidente